



Alimentation, filières & territoires



RENFORCER LA CONNAISSANCE ET LES ACTIONS DES PAT DU GRAND EST POUR REDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'ALIMENTATION

Repères clefs et bonnes pratiques
Septembre 2025

Contacts :

antoine.jan@ceresco.fr

romain.joya@ceresco.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERESCO

18, rue Pasteur - 69007 Lyon - FRANCE

Tel : +33 (0)4 78 69 84 69 | contact@ceresco.fr | ceresco.fr

SAS au capital de 7622 euros | SIRET 423 106 756 00012 | RCS Lyon | NAF 7022Z

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier la DRAAF Grand Est pour les moyens mis à disposition pour la réalisation de ce parcours de formation.

Merci également aux territoires participants qui ont permis par leurs travaux et leurs questions de bâtir un accompagnement logique sur mesure.

TABLE DES MATIERES

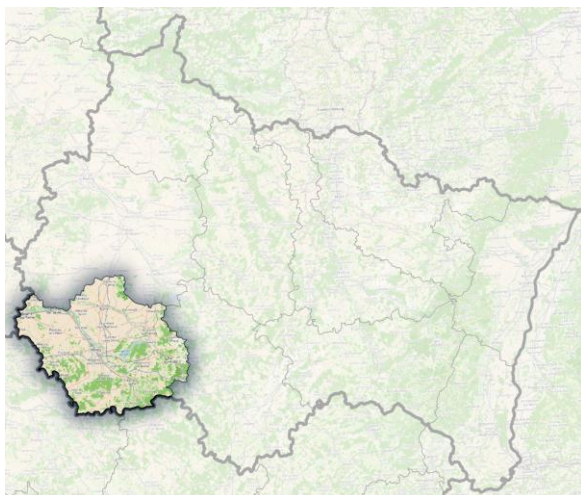
REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES MATIERES.....	3
1. PROPOS LIMINAIRES	4
1.1 Un accompagnement sur mesure de 6 territoires PAT	4
1.2 « ceci n'est pas un guide ».....	5
2. CHANGEMENT CLIMATIQUE, AGRICULTURE ET ALIMENTATION : ENJEUX ET CONCEPTS CLÉS.....	6
2.1 Cadre règlementaire et stratégique.....	6
2.2 Les émissions de GES liées à l'agriculture et à l'alimentation	7
2.2.1 principaux postes d'émission et situation nationale	7
2.2.2 Situation régionale des émissions et déclinaison dans les territoires.....	10
2.2.3 Emissions, stock et stockage	12
2.3 Quels leviers pour atténuer les émissions ?	14
2.3.1 Les principaux Leviers mobilisés dans les scénarios	14
2.3.2 DE LA DIFFICULTE de Traduire des leviers techniques en ACTIONS OPERATIONNELLES POUR LES TERRITOIRES PAT	15
2.3.3 ADAPTATION OU ATTENUATION ? LES 2 VONT DE PAIR	17
3. INTÉGRER LES ENJEUX CLIMATIQUES DANS SA DÉMARCHE PAT	18
3.1 poser un diagnostic objectif et pointer les enjeux.....	18
3.1.1 Diagnostic Emissions GES et stock carbone.....	18
3.1.2 Diagnostic agricole et alimentaire	21
3.1.3 Formuler les enjeux à l'issue du diagnostic.....	21
3.2 Identifier et prioriser les leviers pour positionner son action.....	23
3.3 Projeter et organiser son action dans le cadre territorial.....	25
3.3.1 Quelles manières d'agir ?	25
4. BONUS APPLICATIF.....	31

1. PROPOS LIMINAIRES

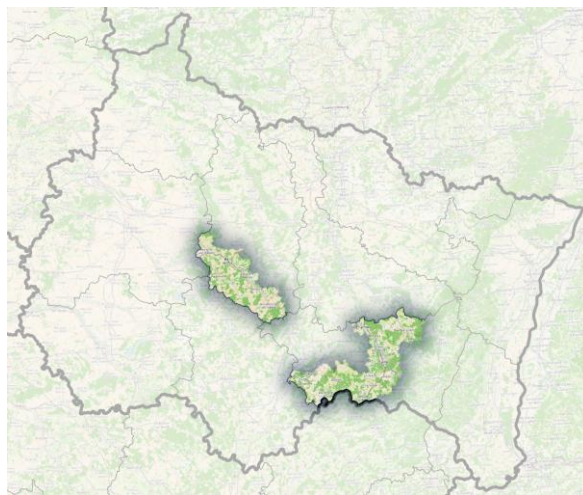
1.1 UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DE 6 TERRITOIRES PAT

Ce recueil s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement commandité par la DRAAF Grand Est, pour organiser une formation-action auprès de 6 territoires PAT de la région Grand Est, désireux d'intégrer la dimension climatique dans leur stratégie d'actions.

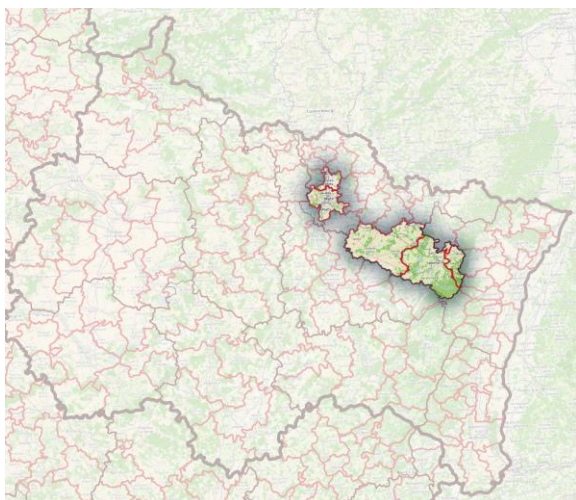
Ces 6 territoires ont été sélectionnés sur dossier, à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt.



CD de l'Aube



2 PETR : Pays Barrois et Epinal



2 EPCI : Metz Métropole et Rives de Moselle

Groupeement d'EPCI : CC Saulnois, CC
Sarrebouurg, et CC du Pays de Phalsbourg

Les 6 territoires sélectionnés par AMI, par
catégorie : CD / PETR et EPCI

L'accompagnement s'est organisé autour de 3 journées :

- « Ce sur quoi je dois agir »
- 👉 S'approprier les concepts clefs, au travers de l'objectivation de sa situation territoriale
 - « Ce sur quoi je peux agir »
- 👉 S'inspirer de différents retours d'expérience et interventions, pour (re)positionner son action
 - « Ce que je veux faire »
- 👉 Projeter et organiser son action dans le cadre territorial (fiches action, financements, gouvernance et évaluation)

Entre chaque journée, les territoires ont eu quelques semaines pour s'approprier les concepts au travers de temps de travaux individuels accompagnés, sur lesquels nous avons pu capitaliser d'une fois sur l'autre.

1.2 « CECI N'EST PAS UN GUIDE »

Les territoires accompagnés ont mis en avant la richesse et la complexité des concepts abordés dans le parcours, ainsi que la diversité des compétences mobilisées.

Ils ont également mis en avant la plus-value des échanges entre territoires lors des 3 journées.

Cet ouvrage n'a donc pas vocation de se substituer au parcours de formation, pour en faire un guide autonome, mais plutôt d'en présenter les principaux contours pour donner des repères clefs et des bonnes pratiques, aux territoires désireux d'intégrer la dimension climatique dans leur PAT.

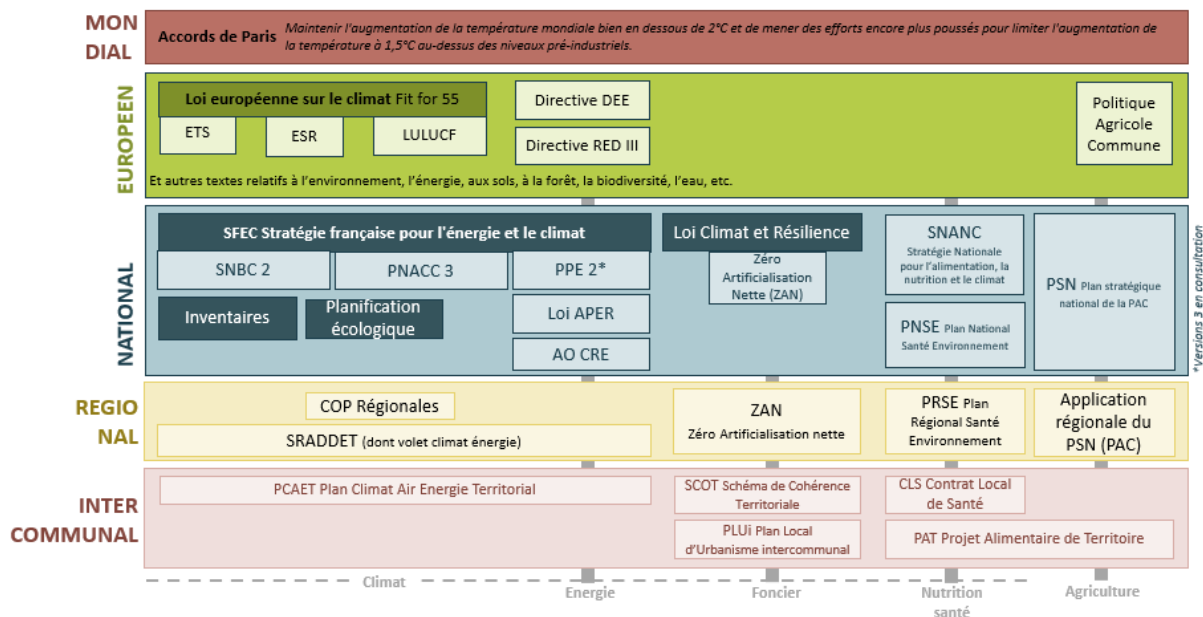
Nous souhaitons qu'il puisse être diffusé au plus grand nombre, pour capitaliser sur les travaux réalisés, et faciliter la programmation et la mise en œuvre d'actions pertinentes.

2. CHANGEMENT CLIMATIQUE, AGRICULTURE ET ALIMENTATION : ENJEUX ET CONCEPTS CLÉS

2.1 CADRE REGLEMENTAIRE ET STRATEGIQUE

Le cadre d'action dans lequel s'inscrivent les PCAET et le volet climatique des PAT, dépasse l'échelle territoriale.

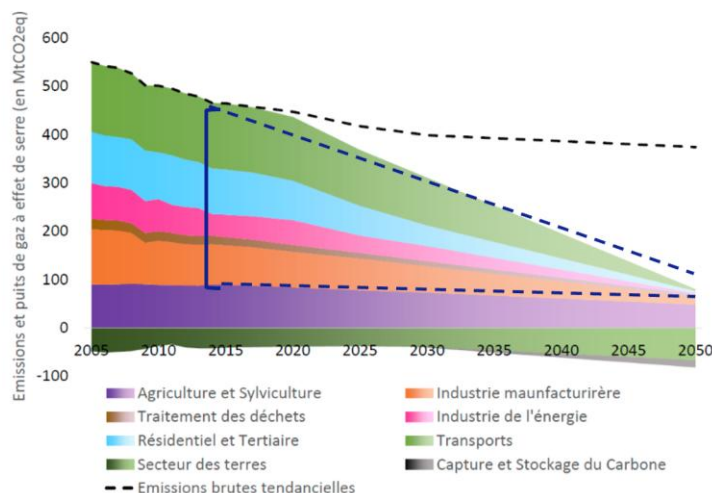
Il s'inscrit dans un cadre régional (SRADDET et déclinaison du PSN notamment) et national (Loi Climat et Résilience, SNANC et future SNC 3 notamment), qui définissent des trajectoires logiques à respecter pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.



Cet objectif de neutralité carbone en 2050 est décliné dans les différents secteurs émetteurs (résidentiel, transports, industrie, agriculture).

On voit sur le schéma suivant que le secteur agricole, en violet, est **comparativement moins impacté que les autres secteurs**, avec une baisse moyenne des émissions directes d'environ 46% entre 2015 et 2050, pour 91% pour les autres secteurs sur la même période.

Notons toutefois que la **capacité de stockage du carbone doit en parallèle être multipliée par 2 sur cette même période**. Nous revenons sur cette notion de stockage et de stock dans les pages suivantes.



En 2050, en respectant la trajectoire de la SNBC, le secteur agricole émettrait 57% des émissions résiduelles

Précisons ici qu'il s'agit bien de données qui concernent les émissions liées à **l'activité de production agricole**, et non pas celles liée à l'alimentation de la population :

- **La production agricole Française couvre tout ce qui est produit sur le sol national**, y compris ce qui part à l'export, mais ne considère pas les imports pour l'alimentation consommée sur le territoire
- **L'alimentation Française, considère l'empreinte carbone** de ce que nous consommons réellement sur le territoire, pour partie du fait de notre production, et pour partie du fait d'imports de pays tiers. L'alimentation dépasse en outre le seul poste agricole, et couvre aussi la transformation alimentaire, les transports, la distribution, etc....

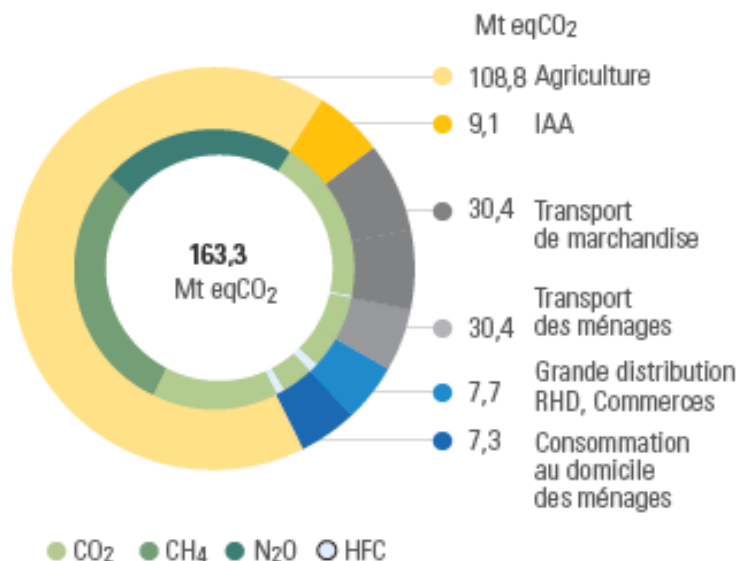
2.2 LES EMISSIONS DE GES LIEES A L'AGRICULTURE ET A L'ALIMENTATION

2.2.1 PRINCIPAUX POSTES D'EMISSION ET SITUATION NATIONALE

Alors d'où proviennent les émissions de notre alimentation ?

Principalement de la production agricole.

Sur les 163 Mt d'équivalent CO₂ émis chaque année par nos pratiques alimentaires, environ 66% proviennent bien de la production agricole (France et Import).



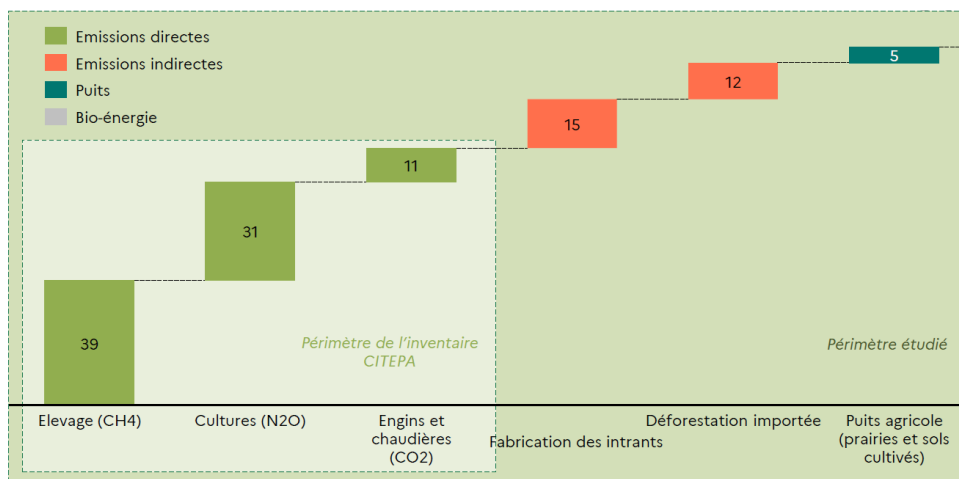
Le **levier agricole**, est donc très important dès lors que l'on veut réduire l'empreinte carbone de notre alimentation.

En décomposant ces émissions agricoles, on arrive à distinguer le poids de différents secteurs. En ce qui concerne les émissions directes (2023, rapport Secten édition 2025):

- **L'élevage**, comprenant en particulier les émissions de méthane CH₄, principalement dû à la fermentation entérique des ruminants représente 60% des émissions directes. Ce poste comprend également les émissions liées aux déjections des animaux.
- Les **cultures végétales** représentent le second poste d'émissions directes du secteur à hauteur de 27%. Il s'agit de protoxyde d'azote lié à la fertilisation des cultures
- Les **engins et chaudières agricole** (travail du sol, chauffage, ...) émetteurs de CO₂ représentent 13% des émissions directes du secteur France

A cela s'ajoutent les émissions indirectes parmi lesquelles on peut en particulier identifier la la **fabrication des intrants**, et notamment des engrais minéraux 👉 environ 13% des émissions recensées sur le schéma ci-dessous.

Enfin, on peut associer au secteur agricole le **changement d'affectation des sols agricoles** (retournement de prairies, artificialisation, ...), qui provoque un déstockage du carbone, présent dans les sols 👉 environ 4% des émissions agricoles recensées sur le schéma ci-dessous.



La pondération de ces différents postes d'émissions, rappelée dans le schéma ci-dessus, permet déjà de distinguer le poids de différents leviers d'action pour réduire son empreinte carbone alimentaire ou agricole : régime moins carnés, réduction de matières azotées, promotion d'un élevage extensif favorisant la prairie, ...

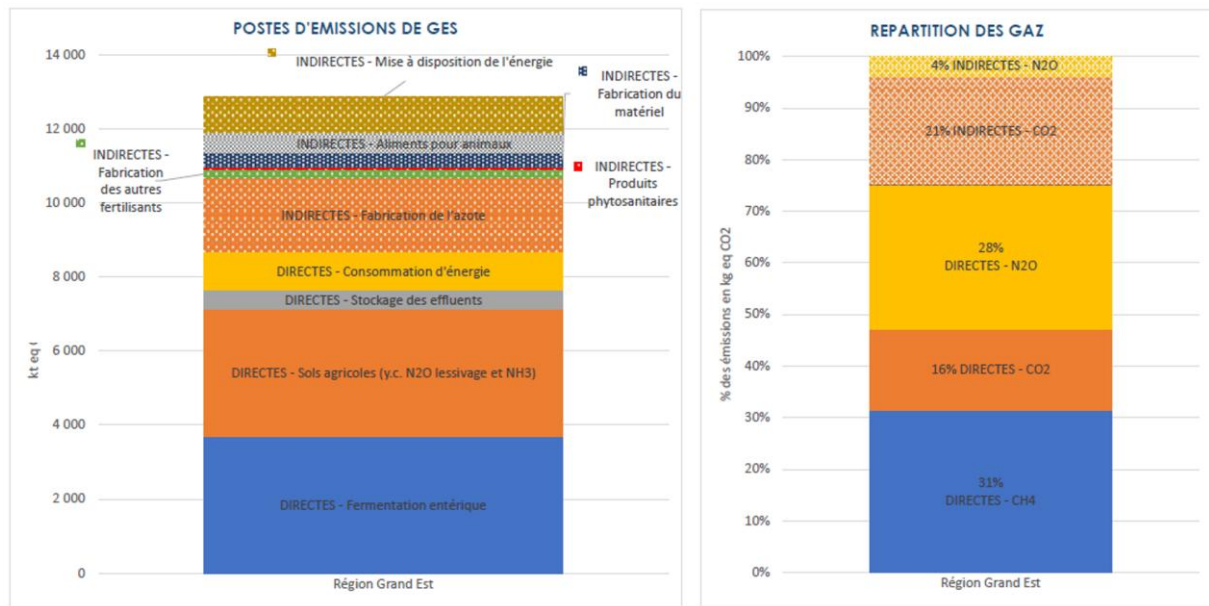
On voit aussi apparaître des liens avec d'autres politiques, comme la protection des bassins de captage, qui cherche aussi à réduire l'utilisation de l'azote sur les Aires d'Alimentation.

Et la complexité du sujet : faut-il réduire l'élevage ou le maintenir pour favoriser les prairies qui stockent du carbone ?

Dès lors, pas de solutions miracles, mais du cas par cas, selon les situations territoriales.

2.2.2 SITUATION REGIONALE DES EMISSIONS ET DECLINAISON DANS LES TERRITOIRES

Intéressons-nous donc à la situation du Grand Est, et des territoires accompagnés.



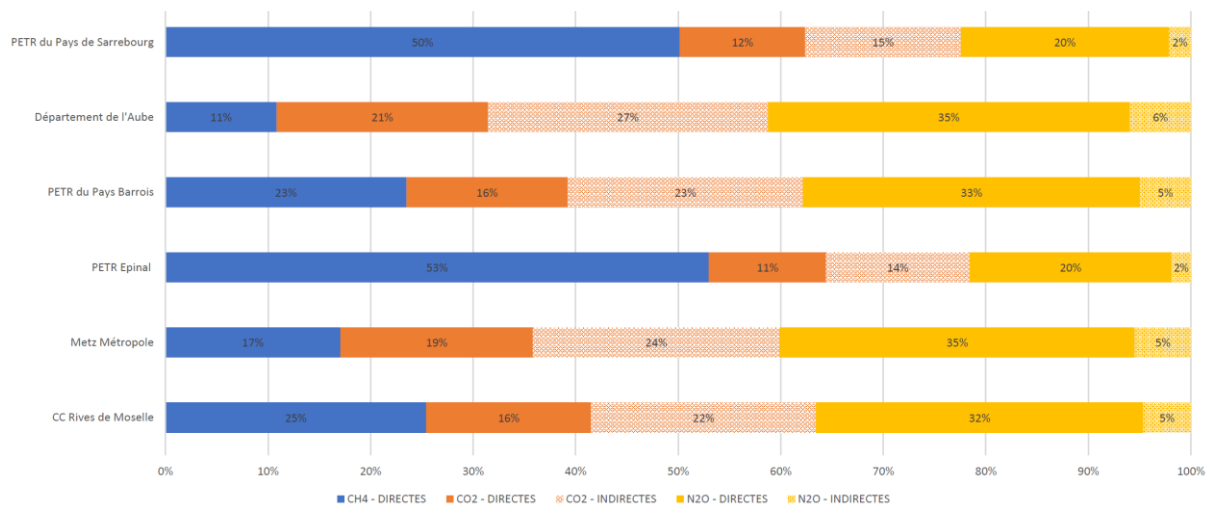
Source : RPG 2020, RA 2020, SAA 2020 (ratios régionaux). Outil : ClimAgri®. Traitement : CERESCO.

Sur la figure précédente, on voit qu'à l'échelle de la région Grand Est :

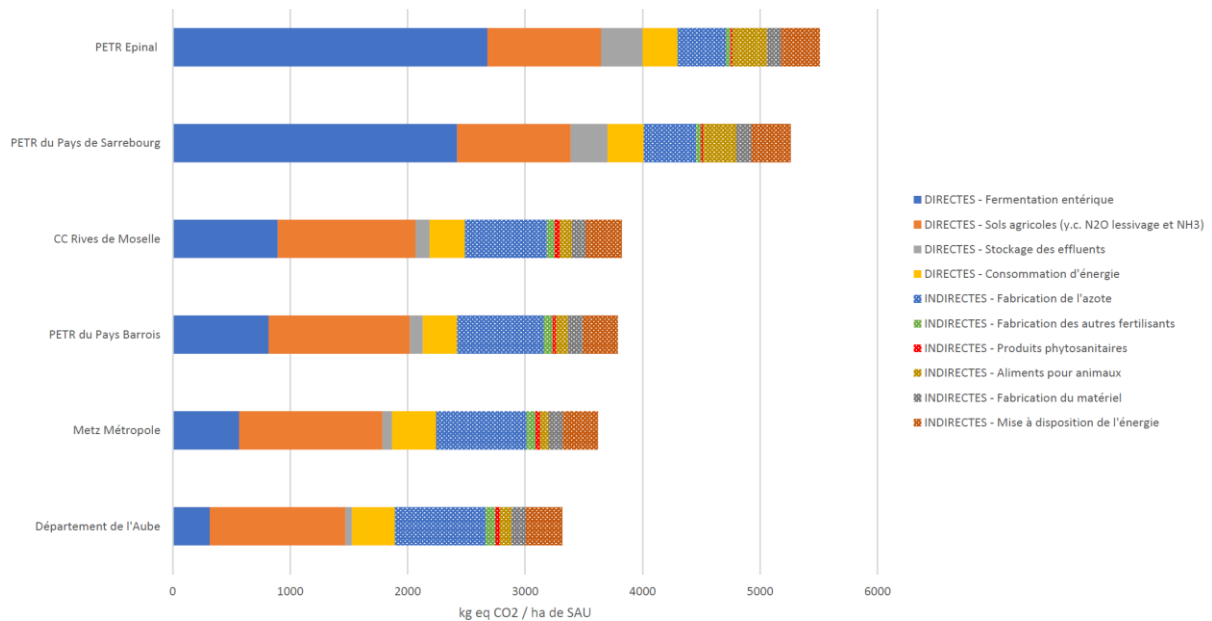
- Le poste « fermentation entérique » et « Sols agricoles » (fertilisant et lessivage) sont relativement équivalents en termes d'émissions
- Que le poste « fabrication de l'azote » pour la fertilisation des cultures, est à peu près équivalent à 50% de la fermentation entérique

La région Grand Est représente une grande surface agricole, et donc un profil relativement proche des émissions national.

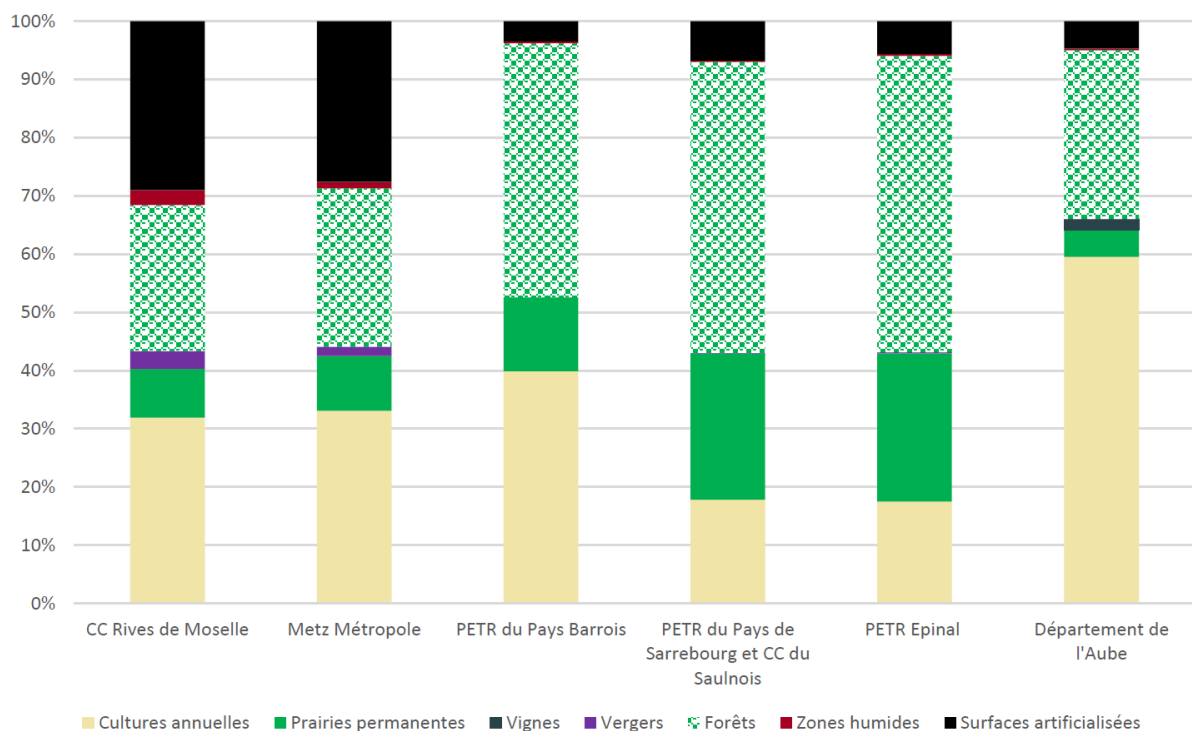
A l'échelle plus locale, on distingue cette fois de différences très notables entre les territoires :



Profil GES des territoires accompagnés, base 100 – CERESCO selon Climagri®, données agri 2020



Intensité des émissions GES en Kg eq CO2 par ha de SAU - CERESCO selon Climagri®, données agri 2020



Occupation du territoire, base 100, CERESCO données 2020

Les SAU totale étant variable d'un territoire à l'autre, nous présentons volontairement les données en base 100 ou par ha, sans comparer les émissions totales territoire par territoire.

On voit ainsi que :

- Les profils de territoire d'avantage orienté « élevages » (PETR Epinal et Sarrebourg) sont logiquement plus impactés par les émissions « fermentation entérique ». En émission / ha, ce sont également les plus producteurs, du fait du profil de ces émissions.

- A l'inverse, les territoires plus orientés « grandes cultures » comme l'Aube, seront d'avantage concernés par des émissions dues à la fertilisation minérale des cultures.

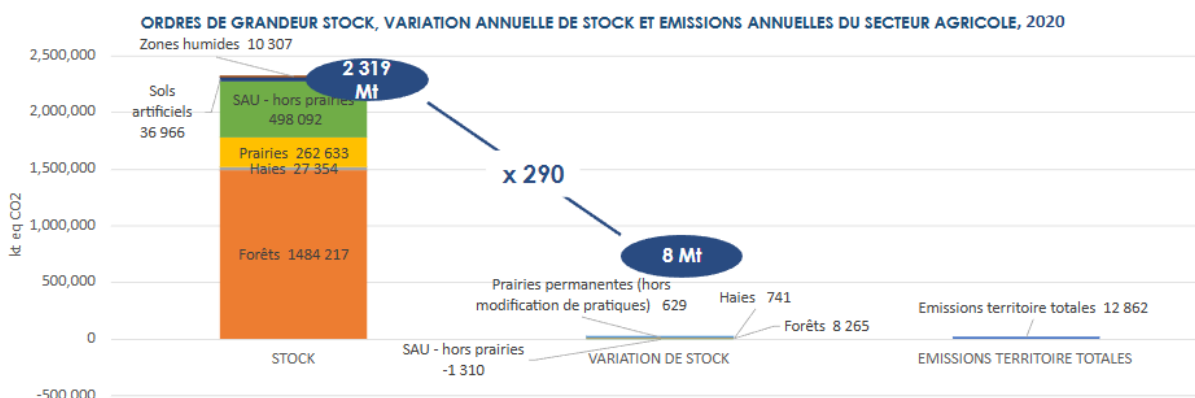
2.2.3 EMISSIONS, STOCK ET STOCKAGE

Nous avons étudié jusqu'à présent les émissions, dues à l'activité, ici agricole. Mais il convient d'enrichir la réflexion avec un dernier concept : le stock et le stockage de carbone

- Le stock de carbone, correspond à la quantité de carbone présente à un « instant t » dans les sols et dans la biomasse (forêts pour l'essentiel)
- Le stockage correspond à la variation de ce même stock, généralement calculé sur une année.
 - Puisqu'il s'agit d'une variation dynamique, à l'inverse du stock, celui-ci peut être négatif (déstockage)
 - Des pratiques comme le retournement des prairies, ou des pertes sur la forêt peuvent faire baisser le stockage
 - Ces pratiques sont également à l'origine d'émissions (perte de stock)

Lorsque l'on compare la taille du stock estimé à l'échelle de la région Grand Est (2 319 Mt d'eq CO₂), aux émissions agricoles (13 Mt d'eq CO₂) et à la variation de stock (8 Mt d'eq CO₂), on comprend l'importance de :

- Ne pas circonscrire l'action à la seule baisse des émissions agricole, mais également à la lutte contre le déstockage (protection du stock pour ne pas émettre d'avantage) et même recherche d'augmentation durable du stockage (compenser les émissions et protéger le stock)
- Que du fait de leur profils, certains territoires pourront à la fois être plus fortement émetteurs (ex : intensité d'élevage), mais également plus stockeur (ex : forêt)



Stock en kg eq CO₂, variation annuelle et émissions - CERESCO selon Climagri®, données agri 2020

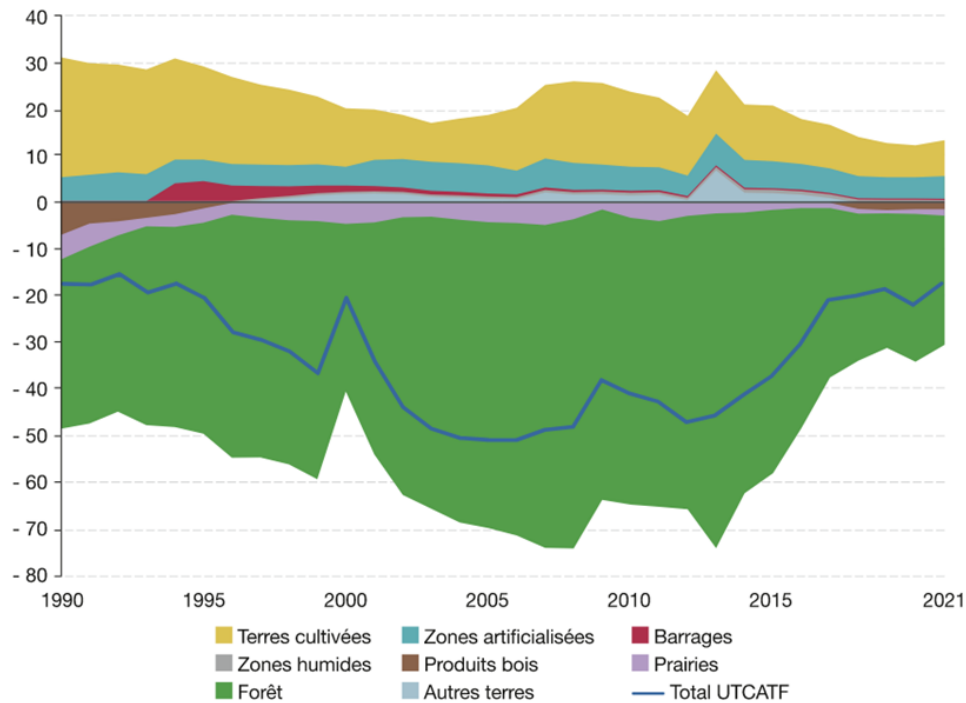
Enfin rappelons que les politiques nationales ont fixé un objectif d'augmentation par 2 de la capacité de stockage carbone entre 2015 et 2050. Le projet de SNBC 3 (en cours) indique également un objectif de stabilisation du puits de carbone global entre 2015 et 2030, en compensant notamment la baisse de stockage en forêt par la baisse de déstockage en sols agricoles (et la hausse de stockage dans les produits bois).

La figure suivante montre toutefois que si les émissions dues au changement d'affectation des terres agricoles sont en baisses en France (moins de prairies qui sont retournées au profit de grandes cultures), le stockage lui n'augmente pas (émissions qui devraient être négatives sur le graphique).

A l'inverse, dans les forêts le stockage est même en forte baisse (émissions négatives en vert sur le graphique). Cela est notamment dû à une mauvaise santé globale de nos forêts (maladie, incendies, coupe, faible croissance, ...), ce qui réduit la capacité de compenser les émissions.

ÉMISSIONS DE GES DUES À L'UTCATF EN FRANCE

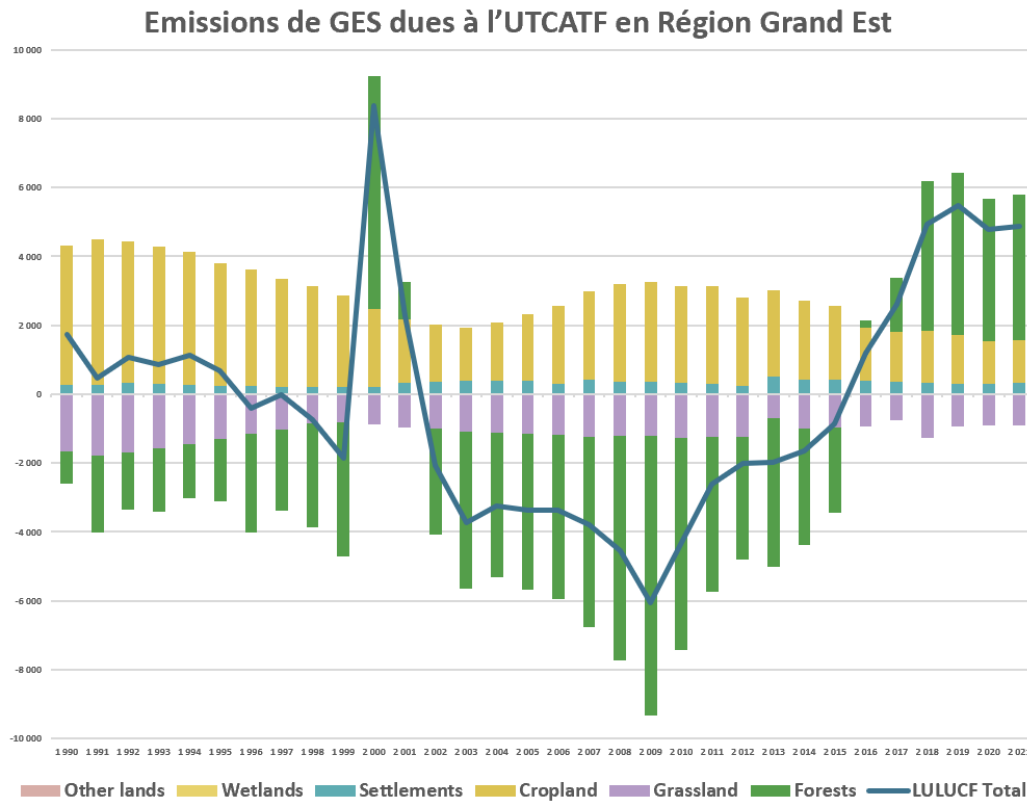
En Mt CO₂ éq



Note : le Citepa ne réalise pas d'estimations provisoires pour l'UTCATF ; les données s'arrêtent donc à 2021.

Source : Format Secten – Citepa, 2023

Nous retrouvons cette dynamique négative dans le Grand Est. La figure suivante montre un déstockage carbone des forêts depuis 2016. Le stockage dans les prairies est lui moins important que dans les années 90.



2.3 QUELS LEVIERS POUR ATTENUER LES EMISSIONS ?

2.3.1 LES PRINCIPAUX LEVIERS MOBILISES DANS LES SCENARIOS

Pour réduire les émissions de l'agriculture, plusieurs leviers sont à activer sur différentes thématiques.

Il existe plusieurs manières de combiner ces leviers, pour obtenir des scénarios cohérents. Pour plus de détail, nous renvoyons notamment aux travaux de l'ADEME qui a modélisé différents futurs possibles¹.



S'il existe plusieurs approches et stratégies, qui combinent différentes actions, retenons que les leviers d'actions suivants sont systématiquement mobilisés :

- **Transition des régimes alimentaires** : diminution des protéines animales et du gaspillage alimentaire
- **Transition des pratiques d'élevage** (extensification ou intensification selon les scénarios)

¹ <https://www.ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios/>

- **Modes de production** (% de bio, d'intégré, etc.), et baisse des engrais azotés de synthèse

Nous comparons ci-après les différences entre scénarios, pour chacun de ces leviers

Scénarios	Horizon	GES agricoles en 2050 (/2010)	Transition des régimes	% protéines animales	Pratiques d'élevage	Agroécologie	Engrais azotés synthèse	Bovins	Porcins	Volailles
ADEME Transitions (Généralisations frugales) - FR	2050		Réduction des protéines animales Réduction surconsommation et gaspillage Augmentation protéines végétales, céréales, F&L	-77% porc, -60% volailles, +17% œufs, -67% bœuf, -28% lait. ;	→ ou ↗ des prairies permanentes ↘ chargement ↗ autonomie fourragère et protéique	70% « très bas intrants de synthèse », 30% « intégré » (NODU 1,7)	-40%	-25% lait, -85% allaitant	-61%	-30% chair, +20% poudeuses
ADEME Transitions (Croissance verte) - FR	2050			-46% porc, -6% volailles, +17% œufs, -21% bœuf, -20% lait. ;		20% « très bas intrants de synthèse », 50% « intégré » (NODU 5,7)	-20%	-25% lait, -25% allaitant	-40%	+0% chair, +20% poudeuses
Afterres (SOLAGRO) - FR	2050	-54%		40% PA. Viande/2		45% bio, 45% intégré, 10% conv.	-60%	-50%	-40%	-22% chairs -38% poudeuses
TYFA-GES (IDDRI) - UE	2040	-47%		-3% bœuf, -60% porc, -66% volaille		100% agroécologie (Ø intrants de synthèse)	-100%	-34%	Forte baisse	-55%
Modèle FABLE (IASA)- UE et Monde		-27%	Minime : ↗ F&L, poisson, légumineuses et œufs.	Réduction des terres cultivées et afforestation massive.	Intensification des pratiques ↗ productivité par animal Efficience pour réduire les GES par unité produite ↗ 100% export lait et blé		N.C.	Stable		

Citons également le levier de la **protection du foncier agricole** et de **l'utilisation des terres** et des ressources qui en sont issues (prairies permanentes, forêts, bioénergie, biomasse, etc.).

Si l'on a donc une bonne vision des différents scénarios qui pourraient mener à une neutralité carbone nationale à l'échelle des différents secteurs émetteurs, **les trajectoires opérationnelles qui pourraient permettre d'atteindre ces scénarios restent peu détaillées.**

Il s'agit en effet de pouvoir :

- **Définir une stratégie territoriale qui prenne en compte les spécificités en matière de profil agricole ou de consommation**

On n'aura pas les même enjeux et mode d'action, selon que l'on soit dans un territoire métropolitain avec un fort bassin de consommation, ou dans un territoire rural avec des filières agricoles vouées à l'export !

Nous avons déjà abordé cette notion en mettant en avant les différents profil GES agricoles des territoires accompagnés. Nous y revenons par la suite pour l'aspect diagnostic

- **Articuler sa stratégie et ses actions avec les politiques / compétences en place (PAT / SCOT / eco / foncier / RHD / ...)**

L'alimentation et l'agriculture est un sujet systémique et complexe, nouveau pour des collectivités territoriales qui n'ont pas la compétence de plein droit. Il s'agira donc de se mettre en capacité d'intégrer la dimension climatique et agricole, dans les projets existants, ou d'en initier de nouveaux, en cohérence avec les compétences des collectivités.

C'est l'objet du chapitre suivant.

2.3.2 DE LA DIFFICULTE DE TRADUIRE DES LEVIERS TECHNIQUES EN ACTIONS OPERATIONNELLES POUR LES TERRITOIRES PAT

Depuis la loi d'Avenir pour l'Agriculture de 2014, les collectivités ont la possibilité de s'emparer du sujet alimentation par l'intermédiaire des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), qui entérinent un

changement de paradigme : les collectivités abordent la thématique par l'angle de l'alimentation (demande), et non plus de l'agriculture (offre).

Les territoires se heurtent toutefois à 3 écueils principaux :

- Les systèmes agricoles qui les concernent, sont majoritairement organisés en filières longues, à des **échelles supra territoriales voire suprarégionales**, indépendamment des limites administratives
- L'orientation du secteur agricole est **fortement déterminée par les financements européens de la PAC**, et les marges de manœuvre pour les territoires s'en trouvent limitées.
 - › La Région constitue le niveau de collectivité ayant la pleine compétence pour agir sur le secteur agricole (gestion des aides non surfaciques liées au FEADER),
 - › Les collectivités devront agir par conventionnement avec les Régions ou indirectement à travers leurs compétences (cf point suivant)
- En outre, il doit être rappelé que **l'agriculture n'est pas une compétence de plein droit pour les collectivités**, mais qu'elle renvoie à 3-4 compétences connexes, ce qui implique de faire appel à 3-4 directions ou services à coordonner. On distingue souvent :
 - › Compétence **économie** (soutien à l'agriculture et l'agroalimentaire),
 - › Compétence **aménagement** : planification intercommunale sur SCOT, PLUi et foncier, protection des espaces, portage foncier, etc.
 - › Compétence **environnement** : gestion de l'eau, transition énergétique, déchets et économie circulaire
 - › Compétence **Sociale/santé** : RHD, éducation alimentaire, accessibilité, santé-nutrition.

Considérant ces écueils il s'agira donc :

- De **cibler ses actions** sur :
 - › **Là où le territoire sera compétent**, ce qui pourra impliquer d'avoir à déployer des projets indirects (RHD collective, protection des captages, éducation alimentaire, foncier, ...)
 - › De **chercher à maximiser l'effet levier de son action**, ce qui pourra impliquer de ne pas avoir une stratégie exhaustive, mais ciblée. Cela n'exclut pas de se coordonner avec d'autres territoires pour atteindre des seuils critiques permettant d'impacter plus fortement les filières (outils de transformation, logistique, commande public, ...)

Cela implique de poser un diagnostic objectif, et de prendre en compte les dynamiques déjà à l'œuvre. C'est l'objet du chapitre suivant.

- De **mettre en place une gouvernance tant interne qu'externe** pour aborder le sujet systémique et complexe qu'est l'agriculture. Nous revenons sur ce point en fin de document.
 - › Notons que la gouvernance pourra utilement servir l'ingénierie financière, en constituant un comité de financeurs, et en anticipant / coordonnant les réponses aux appels à projets, pour capter des financements publics / privés.

2.3.3 ADAPTATION OU ATTENUATION ? LES 2 VONT DE PAIR

👉 **L'atténuation du changement climatique**, objet de ce guide, traite des actions visant à diminuer le réchauffement de la planète par la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou l'augmentation du stockage de GES.

👉 **L'adaptation au changement climatique**, est une démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, dans le but d'atténuer ou d'éviter les effets préjudiciables, voire d'en exploiter les effets. Cette adaptation peut être ponctuelle, en réponse à un aléa donné, ou systémique si elle change les fondements d'un système.

Le secteur agricole est concerné par ces 2 approches, puisqu'il doit **maintenir voire améliorer ses nombreuses fonctions** (alimentaires, énergétiques, biomasse, environnementales, économiques et sociales).

Il s'agit donc de penser les évolutions d'une **transition globale** des systèmes agricoles, afin de :

- Satisfaire les **besoins alimentaires** de la population française ainsi qu'une partie de l'export.
- Contribuer au développement des **besoins non-alimentaires**, en augmentation compte tenu des objectifs de décarbonation de l'économie, notamment pour la production de produits **biosourcés** et **d'énergie** ;
- Garantir et assurer de nombreux **services environnementaux** pour lesquels l'agriculture d'aujourd'hui tend à « sous-performer », comme la capacité à produire en contenant les émissions de GES et en renforçant le stockage de carbone, la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et des sols, la qualité de l'air, etc.

Les enjeux et les solutions d'adaptation croisant avec les sujets de l'adaptation, les deux approches ne peuvent être traitées séparément et gagnent à être combinées.

3. INTÉGRER LES ENJEUX CLIMATIQUES DANS SA DÉMARCHE PAT

Nous avons brièvement présenté les différents concepts à maîtriser et prendre en compte pour aborder le sujet du changement climatique dans une démarche alimentaire.

Il s'agit à présent d'avoir une démarche progressive et ordonnée, pour objectiver la situation propre à son territoire, poser et prioriser les enjeux induits, et décider enfin d'une démarche opérationnelle à suivre, par un plan logique d'actions.

3.1 POSER UN DIAGNOSTIC OBJECTIF ET POINTER LES ENJEUX

3.1.1 DIAGNOSTIC EMISSIONS GES ET STOCK CARBONE



Au début des années 2010, l'ADEME, avec notamment l'appui de Solagro et de l'INRAE, a créé ClimAgri®, un outil de diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) adapté aux enjeux de l'agriculture et la forêt, à l'échelle des territoires.

Cet outil est centré sur les enjeux de l'atténuation mais a vocation à élargir la réflexion aux enjeux climatiques au sens large et explicite donc la manière d'y adjoindre le volet adaptation.

En 2025, l'ADEME a sollicité CERESCO et SOLAGRO pour rédiger un guide d'animation d'une démarche Climagri (publication à venir).

- Pourquoi et quand utiliser cet outil ?

Aborder le sujet de la transition des systèmes peut être difficile tant que l'on n'a pas entamé une démarche collective avec la constitution d'un groupe de travail.

💡 En première intention, il peut donc être plus opportun de mobiliser autour de sujets tels qu'un **diagnostic objectif**, qui permettra ensuite d'aller sur le sujet de l'**adaptation** (enjeux économique) ou le développement des **stocks de carbone** (enjeux agronomiques), lié à la pérennisation de la fertilité des sols ou encore à la capacité des sols à retenir l'eau.

Plus généralement, il peut être intéressant d'aborder le sujet du climat (adaptation et atténuation) auprès d'un groupe fonctionnel déjà constitué et éprouvé via le Projet Alimentaire Territorial (PAT), ou lors du stade diagnostic ou évaluation de celui-ci.

Le diagnostic est réalisé par un expert ClimAgri® avec l'appui d'acteurs locaux pour ce qui relève de données locales non disponibles en open source.

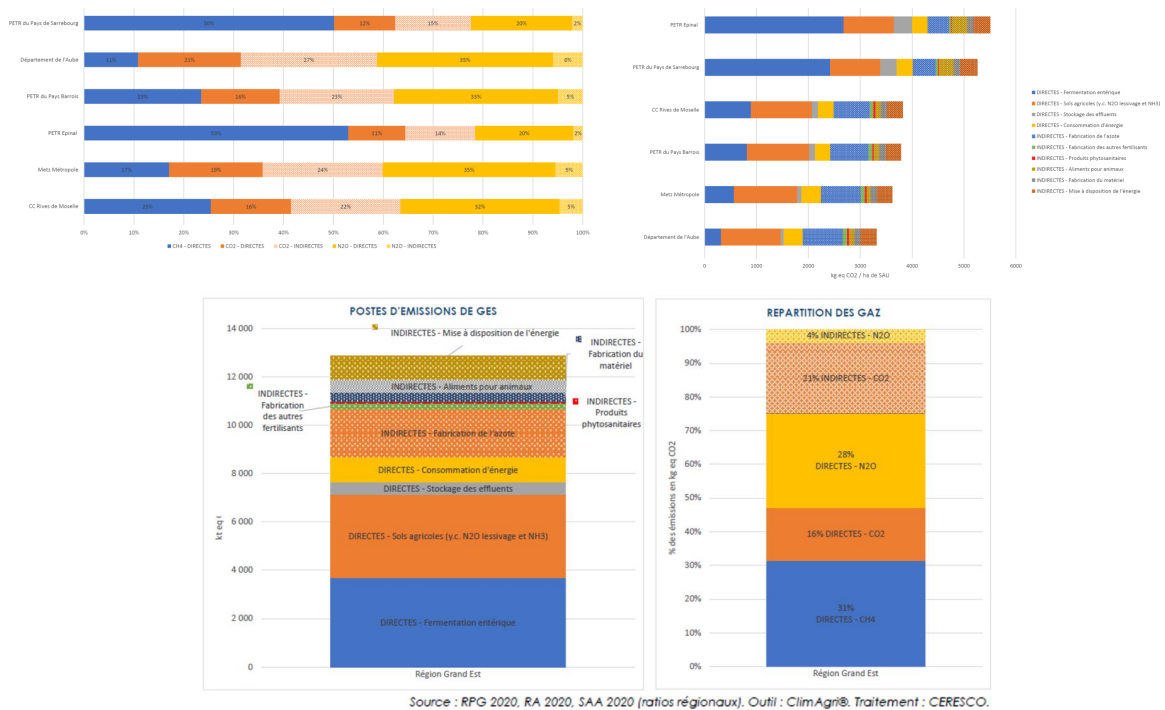
Il comprend trois principales étapes :

- > La collecte de données
- > Le remplissage du tableur
- > La vérification des ordres de grandeur et éventuels bouclages (azote et fourrages notamment)

📄 Présentation de l'outil : [ClimAgri®, un diagnostic énergie/gaz à effet de serre au service d'une démarche de territoire](#)

- Quelles sont les principales données utilisées ?
 - > Productions végétales : surfaces, rendements, intrants (fioul azote phosphore)

- > Productions animales : cheptels complets (mères et la suite), SGDA, poids vifs
- > Irrigation
- > Surface de serres
- > Forêts : surfaces
- **Quelles sont les données de sortie ?**
 - > Bilan GES, données stockage, etc : cf schémas présentés dans les parties précédentes
 - > Notons également que l'outil peut être utilisé pour scénariser, simuler des actions, etc



Il existe une diversité d'autres outils permettant de proposer un diagnostic GES et stocks pour les territoires.

Le tableau ci-après présente ces différents outils au regard de l'outil ClimAgri® (extrait du guide de la démarche à paraître)

Echelle		Outil	Type de production	Emissions de GES totales	Impact de leviers de baisse des émissions	Conso mations énergétiques	Stockage de carbone	Potentiel nourricier	Utilisa- tion
Exploitation agricole	Atelier concerné	Outils Label bas Carbone	Atelier, produit (niveau 1), exploitation (niveau 2)	X dont conversion par unité produite		X (CAP2ER)	X (CAP2ER)	X (CAP2ER : outil PerfAlim)	Diagnos- tic puis plan d'action
	Toute l' ex- ploitation	Je diagno stique ma ferme (IRA2E)	Toutes	X	X	X	X		Diagnos- tic puis plan d'action
Territoires	Tous types	ClimAgri (ADEME)	Toutes	X	(X) Pos- sible mais pas d'inter- face dédiée	X	X	X	Diagnos- tic puis plan d'action et possi- bilité de prospec- tive
	Régions et na- tional	OSSEAN (CITEPA)	Toutes (volet cultures et éle- vage)	X dans un format in- ventaire	X pour les princi- paux	X			Prospec- tive
	Tous types	PARCEL (Terre de Liens, FNAB, BASIC)	Toutes		X			X (surfaces to- tales et néces- saires pour alimenter le territoire)	Prospec- tive
		CRATER (Greniers d'Abon dance)	Toutes			X		X (adéquation production consom- mation, importa- tions et expor- tation)	Diagnos- tic et/ou prospec- tive
		ABC Terre (Agro Trans- fert)	Grandes cultures unique- ment	X avec une précision plus forte que ClimAgri	X	X	X avec une précision plus forte que Cli- mAgri		Diagnos- tic et/ou prospec- tive
		Territoires au futur (The Shift Project)	Toutes	X (vision glo- bale pour le secteur)	X princi- paux le- viers de consom- mation évoqués			X sur la base de CRATER	Diagnos- tic
	EPCI	ALDO (ADEME)	/		X impact des le- viers d'occu- pation du sol et des pratiques agricoles sur le stock et le stock- age		X		Diagnos- tic et/ou prospec- tive

3.1.2 DIAGNOSTIC AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Le diagnostic des émissions GES agricoles et du stock de carbone réalisé par Climagri® ne saurait se suffire à lui-même. Il doit être mis en perspective avec le diagnostic global du PAT qui doit réaliser un état des lieux mais aussi permettre de comprendre les dynamiques passées et les tendances des filières agricoles du territoire.

On s'attachera ainsi à regarder :

- > Les principales productions, les dynamiques des filières et l'échelle à laquelle elles s'implantent (territoriale, régionale, nationale ou plus).
- > Les principaux opérateurs et les jeux d'acteurs locaux.
- > Le bassin de consommation et ses caractéristiques, les filières excédentaires et déficitaires et les filières à enjeux dans le cadre d'un PAT.
- > Les initiatives ou structures clefs, qui pourront constituer des appuis pour le plan d'actions.

Il existe déjà de nombreuses ressources sur la manière de conduire un diagnostic PAT, qui n'est pas l'objet de ce guide. Nous rappelons seulement quelques sources de données publiques : [Geoclip](#). [diagnostiquer votre territoire avec Crater - Les Greniers d'Abondance](#). [Cartobio](#)

 Notons que les données statistiques doivent être complétées par des entretiens semi-directifs avec les principales parties prenantes agricoles et alimentaires du territoire.

 **Exemples d'acteurs à interroger :** Chambres d'agriculture, CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) / GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques), Coopératives, négoce et Industries agroalimentaires locales, Agriculteurs, Instituts techniques, associations, etc.

3.1.3 FORMULER LES ENJEUX A L'ISSU DU DIAGNOSTIC

Un diagnostic à 2 vertus principales :

- > Mobiliser différents partenaires sur des sujets complexes, via des données froides
- > Objectiver des situations, pour poser les fondements d'une réflexion politique et technique

Il s'agit donc de s'appliquer à synthétiser la donnée, pour en dégager des tendances de fond, caractérisant des enjeux.

Ce seront les conclusions du diagnostic, qui croiseront les enjeux GES et agricoles, et poseront les fondements des débats à avoir pour décider des objectifs du plan d'actions.

Pour faciliter la synthèse, on peut adopter une approche thématique, via une matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces). Cette synthèse doit être orientée « atténuation des GES », et sera croisée avec les autres axes du PAT.

Avec les territoires accompagnés, nous avons utilisé cette méthode via 4 axes :

- > Production agricole
- > Consommation alimentaire
- > Production agricole non-alimentaire (biomasse)
- > Gestion du foncier agricole

Pour chacun de ces 4 thèmes, les territoires ont complété la matrice suivante. Un des écueils rencontrés pour certains, sans doute par manque de temps, a été d'étayer leur propos en s'appuyant sur des données chiffrées et objectives du diagnostic.

Le risque est alors de développer une stratégie peu ancrée sur son territoire, qui n'est pas bâtie sur des opportunités ou des forces, ou qui manque les menaces les plus importantes. En outre, poser ces données permettra de fixer plus facilement des objectifs chiffrés, ou des indicateurs d'évaluation mesurables.

PRODUCTION AGRICOLE

Quelles sont mes singularités au regard des objectifs d'atténuation GES ?

FORCES	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	MENACES

Au regard de l'AFOM, quels sont les enjeux ? (=ce que je peux perdre ou gagner)

Enjeu 1:

Enjeu 2 :

Enjeu 3 :

Etc.

ceresco.
Alimentation, filières & territoires

Après avoir complété l'AFOM pour les 4 thématiques, **nous pouvons en déduire les enjeux clefs** : un enjeu est littéralement « ce qui est en jeu » en plus (« *ce que je peux gagner si...* ») ou en moins (« *ce qui je risque de perdre si...* »).

💡 Pour compléter ces matrices, et s'approprier le diagnostic, certains territoires ont avantageusement utilisé leur gouvernance de PAT.

Ils ont ainsi organisé des réunions de partage du diagnostic avec enrichissement par les participants (invités à compléter le diagnostic lors de cette réunion, puis discuté ensemble des enjeux qui se dégageaient).

Cela contribue à engager une dynamique de collaboration et d'échange en prélude la mise en œuvre du plan d'action.

Pour cette animation des outils d'intelligence collective peuvent être mobilisés (cartes collaboratives, ligne de force pour prioriser les enjeux, votes colorés, ...).

3.2 IDENTIFIER ET PRIORISER LES LEVIERS POUR POSITIONNER SON ACTION

Une fois les principaux enjeux posés, il s'agit de fixer un cadre opérationnel d'actions. Pour ce faire, nous conseillons de fixer 2 à 3 axes opérationnels, en réponse aux enjeux précédemment définis.

Se limiter à 2 ou 3 axes permettra :

- > De **gagner en visibilité et lisibilité sur son action climatique**. Ces axes venant s'ajouter à la stratégie PAT globale. Un axe peut bien sûr répondre à plusieurs enjeux.
- > De **prioriser de manière effective**, pour gagner en efficacité d'action.

Les axes opérationnels seront ensuite déclinés en objectifs opérationnels, plus détaillés et plus nombreux, puis en actions détaillées.

Les territoires ont pu utiliser ce modèle de fiche action, qu'ils ont pu compléter pour certains avec leur comitologie PAT et/ou PCAET, comme cela a déjà été précisé.

Fiche action type

En quoi consisterait l'action ? (description, étapes, attendus ...)	Quels sont les objectifs chiffrés ? (pour anticiper évaluation)	Qui devra être associé à cette action? <i>Pilote d'action / Partenaires / Financeurs</i> - Pilote : - Partenaires : - Financements identifiés :
De quoi aura-t-on besoin pour concrétiser cette action ? <i>Moyen humain, moyen financier (investissement...), étude...</i>		

Ces grands principes reprennent la logique des PAT, nous ne nous attarderons donc pas sur ce point.

🚩 Les territoires ont parfois eu du mal à rédiger une logique d'action cohérente, notamment lorsque celle du PAT n'était pas encore clairement formulée. Une confusion classique apparaît ici, entre objectif (*ce que l'on cherche à atteindre, formulé avec un verbe*) et action (*comment atteindre l'objectif*). Bien souvent, on a tendance à formuler son action en réponse aux enjeux, sans passer par l'étape de formulation des objectifs.

Cette erreur courante peut compliquer ensuite l'animation et le déploiement de la stratégie, lorsqu'il s'agira de prioriser ses moyens, d'évaluer son action, voire la réorienter chemin faisant.

💡 Très vite, le sujet de moyens financiers a été mis en avant comme un facteur limitant pour les territoires. A ce jour il n'y a en effet pas d'enveloppe dédiée pour le déploiement des actions agro-climatiques. Cela suppose donc de **se mettre en capacité d'agréger plusieurs financements, parfois indirects, et espacés dans le temps**.

Cela milite d'autant plus pour l'importance d'intégrer sa stratégie dans un cadre logique d'actions :

- > Pour gagner en lisibilité et en clarté auprès des financeurs et des élus
- > Pour pouvoir intégrer son action dans le plan d'action du PAT, et mutualiser ainsi des moyens. Cela vaut également pour une intégration dans des stratégies foncières, des politiques environnementales type PSE ou toute autres politiques territoriales touchant à l'agriculture.

Cette dernière remarque est fondamentale pour gagner en cohérence et en efficacité d'action. Elle permet en outre de ne pas sursolliciter les porteurs de projets.

A ce stade, l'on a donc :

- > Énoncé un **diagnostic GES**, intégré dans un diagnostic alimentaire plus large
- > Partagé ces données en concertation, pour en extraire les principaux **enjeux** thématiques, via la rédaction d'AFFOM
- > Priorisé l'action, via la formulation **d'axes opérationnels**, déclinés en **objectifs**



- > Les objectifs sont ensuite déclinés dans des actions, qui font l'objet du chapitre suivant

🔗 A titre d'illustration un cadre logique d'actions ressemblera ainsi à cela :



Nous citons ci-après quelques exemples d'enjeux, axes et objectifs, sans qu'ils soient exhaustifs, chaque territoire devant adapter son action à son environnement :

● ENJEUX

- > Un levier fort au travers de l'alimentation sur l'empreinte GES de l'agriculture, mais des choix de consommation alimentaires encore peu dictés par l'empreinte carbone.
- > Un risque important démissions GES au travers du retournement des prairies.
- > Des marchés RHD collective qui ont une belle marge de progression pour consommer davantage de viandes locales : des volumes d'achat totaux qui peuvent être plus réduits, mais réorientés sur des viandes ciblées

- **AXES OPERATIONNELS**

- › Faire muter les consommations vers des régimes alimentaires à plus faible empreinte carbone.
- › Favoriser l'exemplarité de la collectivité en matière d'achat public : gagner en cohérence de discours et d'action, et ainsi diffuser / sensibiliser aux bonnes pratiques.
- › Renforcer et/ou développer des micro / meso filières climato-résilientes, dans une logique de plus-value territoriale.

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

- › Sensibiliser / éduquer les consommateurs à l'impact carbone de l'alimentation.
- › Mettre en avant les leviers d'action au travers de la consommation quotidienne, y compris valorisant les initiatives territoriales.
- › Démystifier les idées reçues les plus répandues, notamment auprès des publics clés pour la mutation alimentaire du territoire (élus, parents d'élèves, élèves, agriculteurs, etc.).
- › Moins consommer pour moins émettre : réduire le gaspillage alimentaire dans les foyers.
- › Coupler la végétalisation de l'assiette à une montée en gamme sur les viandes (origine et pratique d'élevage).
- › Diversification et évolution des systèmes agricoles en place > accompagner et promouvoir des systèmes agronomiques à bas niveau d'intrants de synthèse et moins émetteurs.
- › Installation de nouveaux systèmes de production > favoriser la création de nouveaux ateliers de production compatibles avec la transition alimentaire bas carbone (maraîchage, arboriculture, volailles, ...), au travers d'une stratégie foncière agricole adaptée.

3.3 PROJETER ET ORGANISER SON ACTION DANS LE CADRE TERRITORIAL

3.3.1 QUELLES MANIERES D'AGIR ?

Nous avons vu que les réponses à apporter à l'enjeu climatique étaient nécessairement plurielles et variées, selon les spécificités territoriales et les échelles d'actions.

Par ailleurs, nous avons vu que les actions et la stratégie alimentaire et climatique, devait s'imbriquer dans les autres politiques territoriales, pour gagner en cohérence, en clarté et en efficacité / efficience.

Plutôt que d'apporter une « liste d'actions » qui serait par essence incomplète et à adapter, nous allons nous concentrer sur 3 types d'approches volontairement contrastées et indirectes, pour illustrer notre propos.

- > Une approche **protection de l'eau**
- > Une approche **filière agricole**
- > Une approche **politique foncière**

L'objectif n'est donc pas d'apporter des solutions « clef en main », mais des illustrations pour initier des réflexions qui feront émerger des solutions « sur mesure ».

• **DEVELOPPEMENT ET SOUTIEN DES FILIERES BNI**

Qu'est-ce qu'une culture « BNI » : s'il n'existe pas de définition stricte et partagée, on peut s'entendre sur les éléments suivants :

• **Bas Niveau d'Intrants** (ou « économes en intrants »)

Cultures qui nécessitent, de fait de leurs propriétés agronomiques, un faible apport (ou une absence) d'engrais et/ou de produits phytosanitaires au cours de leur cycle de production.

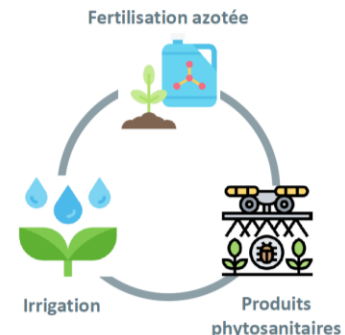
• **Bas Niveau d'Impacts**

Cultures qui génèrent de faibles pertes en azote (nitrates) et en produits phytosanitaires dans les milieux.

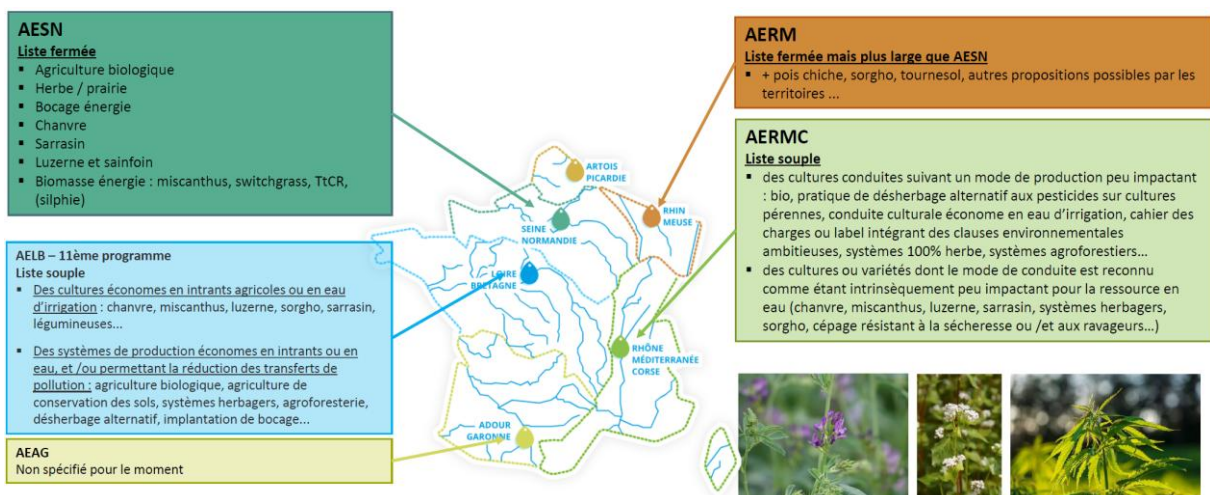
- Attention aux **faux-amis** BNI intrants / BNI impacts.
- Sur les nitrates : notion du cycle de cultures (précédent-suivant) et des pratiques sur la rotation

• **Bas Besoin en Eau**

Notion en émergence sur le bassin Rhin-Meuse pour définir des cultures sobres en besoin d'eau pour s'adapter aux évolutions climatiques et réduire les besoins en irrigation.



Les Agences de l'Eau adoptent ensuite sur cette base des doctrines qui leur sont propres, selon leurs contextes :



Sur la région Grand Est, ces filières BNI sont encouragées via un dispositif financier :



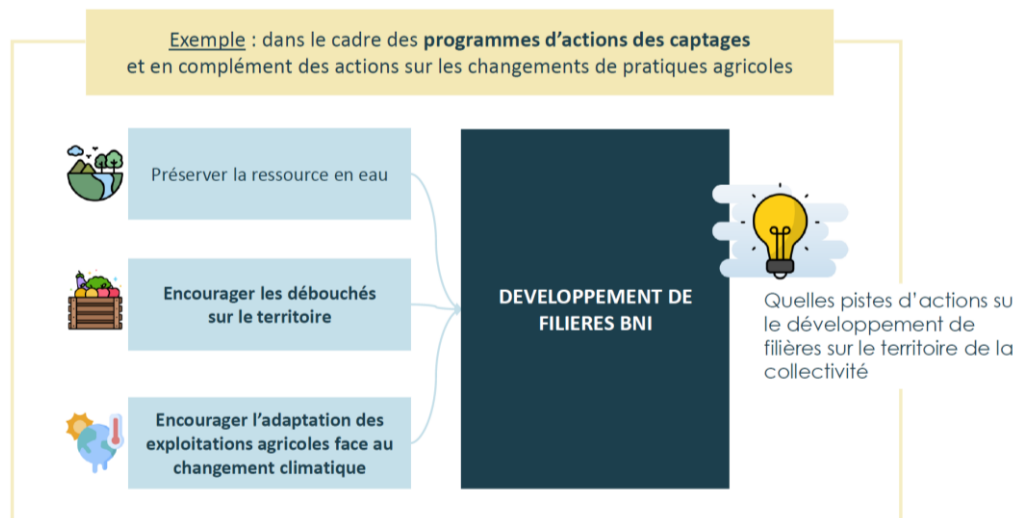
Ressources : <https://deaumineau.grandest.fr/filieres-ami/>

Carte des lauréats : <https://storymaps.arcgis.com/stories/da93dba0fe254540bfd72838ee09862b>

Animatrice du réseau des lauréats :

Céline GAULLIER
Chargée d'AMO pour le suivi et l'animation de l'AMI filière
06.12.74.24.82
celine.gaullier@ceresco.fr
AE Rhin Meuse
AE Seine Normandie
AE Rhone Méditerranée Corse
Région Grand Est

Si l'objectif premier de l'Agence de l'Eau est de protéger la ressource en eau, le développement des filières BNI répond toutefois à d'autres objectifs :



On comprend ce mécanisme au travers des 2 exemples cités ci-après :

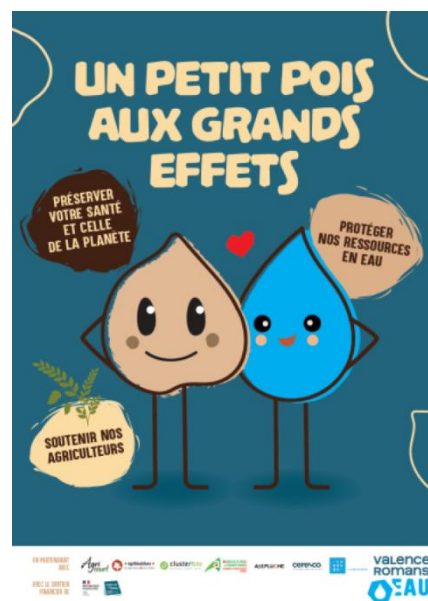
> **Structuration d'une filière pois chiche pour la RHD collective sur Valence Romans – 26 :**

○ Actions

- Recherche d'acheteurs restauco
- Recherche de producteurs et transformateurs
- Mise en place de tests en cantines
- Accompagnement technique
- Formations pour les trieurs
- Mise en relation, contractualisation...

○ Objectifs recherchés

- Réduction de l'azote minéral par l'introduction de légumineuses (actions sur l'eau et le climat)
- Végétalisation de l'assiette et appro local (loi Egalim)
- Diversification des sources de revenus (politique économique et résilience)



> **Développement de plateformes d'expérimentation chez les agriculteurs pour la promotion des méteils et couverts (BIC – 38) :**

○ Actions

- Financement des semences
- Tests in situ de plusieurs mélanges



- Financement des analyses (fourrages...)
- Accompagnement technique
- Animation, réunions bout de champs...Accompagnement technique
- Objectifs recherchés
 - Couverture des sols et stockage de carbone dans le sol
 - Bas niveau d'azote (émissions liées à la fabrication de fertilisants de synthèse + épandage / ammoniac)

• **DEVELOPPER DES PRATIQUES D'ELEVAGE FAVORISANT L'UTILISATION DES PRODUCTIONS FOURRAGERES LOCALES (AUTONOMIE PROTEIQUE) - GIEE COTE D'OR&SODIAAL**

› **Pourquoi viser l'autonomie protéique des territoires ?**

- Diminuer la forte dépendance au soja importé et ainsi limiter la déforestation (cf stock carbone)
- Proposer un marché (compétitif) pour développer les surfaces en légumineuses Régionales
- Diminuer l'usage des intrants azotés
- Favoriser l'herbe dans les rations pour maintenir le stock de carbone des prairies et baisser la fermentation entérique

› **Via quels leviers ?**

- Substitution tourteau soja par autres tourteaux pour les volailles
- Protéagineux pour les porcs
- Incorporation de légumineuses fourragères dans les rations des ruminants
- Cartographie (régionale) des outils de tri / transformation
- Complémentarité entre territoires ou entre céréaliers et éleveurs
- Chercher à améliorer la valorisation via des pratiques alimentaires mieux-disantes

› **Le partenariat Céréaliers-Eleveurs dans le cadre du GIEE Envilait**



HISTORIQUE ET OBJECTIFS

- Création du GIEE en 2016-2017 avec 38 exploitations.
- Améliorer la qualité du lait et sa valorisation.
- Réduire les coûts d'alimentation et atteindre l'autonomie territoriale.
- Limiter la dépendance au soja importé et aux tourteaux de colza, avec un objectif de 15% de luzerne dans la ration (jusqu'à 40% pour certains).

RÉSULTATS : IMPACTS SIGNIFICATIFS Cinq ans après le lancement

- 1500 ha de luzerne (moyenne de 6-7 t de MS/ha).
- Diminution des spores butyriques, amélioration des niveaux d'omega 3 et 6, réduction des émissions de méthane.
- Valorisation du lait en Bleu-Blanc-Cœur et via la marque Chez Qui le Patron (yaourt 100 % FR sans OGM).
- 80 % d'autonomie alimentaire atteinte pour les élevages.
- Meilleure valorisation des territoires (luzerne et maïs épi dans les fonds de vallée).

ACTEURS IMPLIQUÉS :

- Porteur de projet : CLCO avec son groupe d'agriculteurs du GIEE Envilait.
- Partenaires : producteurs de céréales.
- Financeurs : pas de financements directs, mais soutenus indirectement par les aides du premier pilier (aide aux légumineuses fourragères et à la contractualisation).

PERSPECTIVES PERMISES PAR LE PROJET

- Création d'un référentiel de prix en fonction du prix de revient (prix plancher) et selon les qualités.
- Passer de 38 producteurs (GIEE Envilait) à 110 éleveurs (CLCO + Sodial) et augmenter la part de luzerne à 30-40%. De 1500 ha à un potentiel très important.
- Lait de foin® avec protection de captage.
- Valorisation via la marque en devenir « Sources de la Seine ».
- Créer une unité de transformation de raclette et emmental au lait cru 100% Côte d'Or (partenariat potentiel avec Grand Frais et fromageries Delin et Lincet).
- Partenariats avec Epoisse

FREINS SOULEVÉS

- Les primes PAC ne sont pas bien adaptées au partage des aides entre éleveurs et céréaliers.
- Il y a un manque de références techniques sur la production de luzerne.
- Les agriculteurs gèrent la logistique et l'intermédiation, mais manquent de ressources humaines pour cela.
- Certains investissements, comme les andaineurs à tapis, ne sont pas nécessairement éligibles aux financements UE/Région dans le cadre des PCAE.

GIEE ENVILAIT

Vers une meilleure autonomie des exploitations
laitières de Côte d'Or



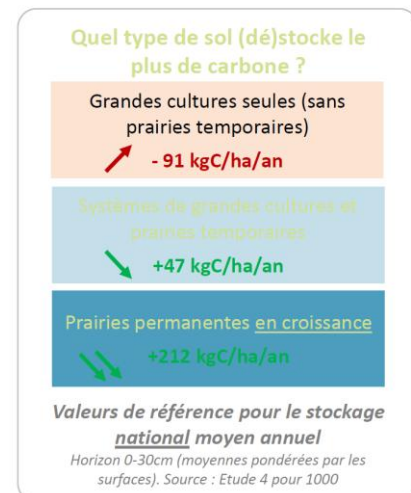
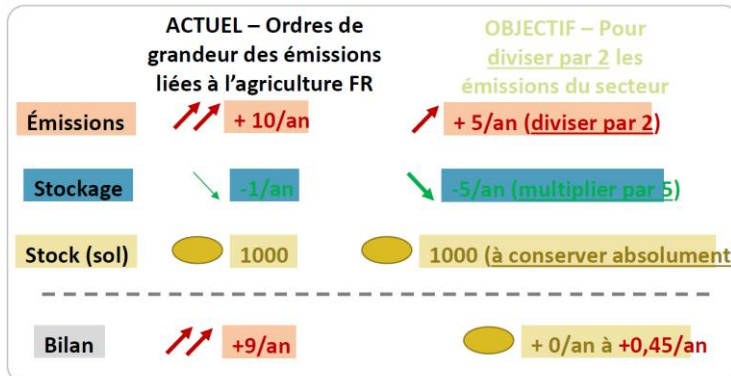
LEVIERS

- Création d'un référentiel pour la production de la luzerne.
- Avoir un(e) chargé de mission qui gère intermédiation, suivi.
- Construire un argumentaire chiffré et documenté (analyse coûts/bénéfices) pour objectiver les avantages permis par la production et l'utilisation de luzerne (trop de « qualitatif » pour l'instant).
- Evaluer les potentiels fonciers pour produire au bon endroit et étendre l'initiative; raisonner au niveau territorial
- Investissements dans des outils de séchage

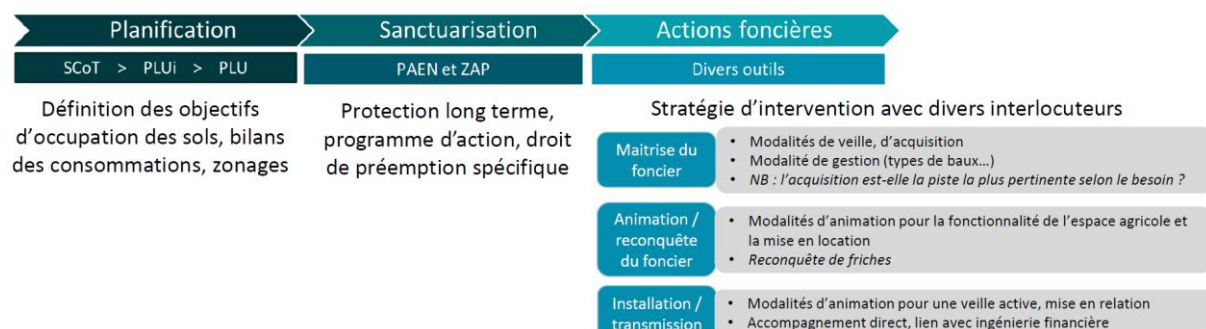
• **FACILITER LE BON USAGE DU FONCIER AGRICOLE PAR UNE STRATEGIE ADAPTEE**

► Pourquoi s'intéresser au foncier agricole dans sa stratégie agro-climatique ?

- Pour limiter l'artificialisation des terres agricoles, et leur capacité de stockage
- Pour éviter de retourner les prairies, qui sont des puits carbones (avec les forêts)
- Pour inciter des systèmes climato résilients (adaptation / atténuation)



► Quels sont les différents niveaux d'intervention foncière ?



- La **maitrise du foncier** : pour éviter les phénomènes de spéculation ou de pression foncière, certaines collectivités font le choix d'agir directement sur le foncier disponible. Pour cela, plusieurs outils doivent être déployés afin de développer une stratégie d'acquisition efficace et pérenne.
- La **reconquête du foncier agricole** : pour inciter les propriétaires à la remise en culture/ exploitation, faciliter la restructuration foncière et limiter la survenue de nouvelles friches
- L'**accompagnement à l'installation-transmission** : à l'échelle française, plus de 50% des agriculteurs prendront leur retraite dans les 10 ans à venir. Premiers bénéficiaires et usagers des terres agricoles, le renouvellement de ces derniers garantit la pérennité de l'activité et donc de l'usage du foncier associé.

4. BONUS APPLICATIF

Tout au long des échanges que nous avons eu avec les territoires, une problématique transversale et redondante est ressortie : « **comment mobiliser sans stigmatiser ou culpabiliser ?** ».

Une première réponse est de **se former, et d'adopter des postures neutres et fondées**. C'est l'objet de ce guide, et nous espérons y avoir contribué.

La seconde réponse réside dans **l'animation et l'échange que l'on saura créer** entre différents acteurs aux sensibilités, visions et intérêts.

Différents **outils d'intelligence collective** peuvent alors être mobilisés au service de la controverse qui peut être saine si elle bien menée, ou au service de la cohésion, notamment pour définir une stratégie d'action collective.

Un temps utile pour susciter des échanges constructifs est **l'analyse de sensibilité climatique actuelle et future**, qui doit permettre d'identifier des points critiques de vulnérabilité pour des filières et pour un territoire.

- **Débat sur l'impact du climat sur les activités agricoles**

L'analyse de ces impacts peut être réalisée sur la base d'éléments quantitatifs comme les rendements pour les productions végétales (cf . Statistique Agricole Annuelle) ou l'Index Température Humidité (ITH) pour les productions animales.

On peut aussi échanger sur des impacts plus qualitatifs par production via des événements passés marquants (cf presse régionale ou entretiens avec des professionnels)

- **Détermination des points critiques de vulnérabilité**

Une vulnérabilité est le croisement entre une exposition et une sensibilité. Plus une production a des risques d'être fréquemment exposé (température, stress hydrique, ect...), et plus elle y est sensible (selon son stade de développement par exemple), plus elle est vulnérable.

On peut ainsi par l'échange, hiérarchiser les vulnérabilités par productions majeures du territoire, et ainsi identifier les points critiques de vulnérabilité.

- **Prise de recul à l'échelle du territoire élargi pour considérer les filières dans leur ensemble**

Il est important de compléter les points critiques à l'échelle des productions, pour également analyser la vulnérabilité des maillons de mise en marché et de transformation, présents sur le territoire.

Idéalement, cette prise de recul est réalisée sur la base d'échanges avec les principales structures concernées du territoire : évolutions de volume et de qualité de la production, évolution des zones de collecte, évolution de la saisonnalité, évolutions des conditions sanitaires, ...

- Application de stress test



Une fois les principaux points de vulnérabilité identifiés, on peut exercer des stress test sur une filière ou un territoire. Au-delà d'une prise de conscience collective, ces stress tests peuvent permettre de faire converger les participants vers des visions plus rationnelles et moins « dogmatiques » qu'au démarrage de l'exercice.